

## Délibération du Comité Syndical

Séance ordinaire du 9 janvier 2023

### COMMUNES :

**Bellegarde-en-Forez**  
(Eau et Assainissement)

**Cuzieu**  
(Eau et Assainissement)

**Marclopt**  
(Eau)

**Montrond-les-Bains**  
(Eau et Assainissement)

**Rivas**  
(Eau)

**St André-le-Puy**  
(Eau et Assainissement)

**St Laurent-la-Conche**  
(Eau)

**N°23-01-04**

### INTERETS COMMUNS

### Objet de la délibération :

OUVERTURE DE CREDITS PAR  
ANTICIPATION POUR LE  
SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Président certifie,

1°) Que la convocation de tous les conseillers syndicaux en exercice a été faite dans les formes et délais "prescrits par la loi", que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès verbaux du Comité Syndical, a été affichée par extrait, à la porte du Syndicat le lendemain et qu'il n'a été présentée aucune observation.

2°) Que la délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

3°) Que le nombre de conseillers en exercice, au jour de la séance était de 18 sur lesquels il y avait 10 membres présents à savoir:

Noms des Délégués	Communes
BERGER Pascal	Saint André le Puy
EYRAUD Catherine	Marclopt
JAY Christophe	Saint Laurent la Conche
LAFFONT Jacques	Bellegarde en Forez
LECLERCQ Gérard	Cuzieu
LICTEVOUT François-Xavier	Rivas
MARCHAND Sylvain	Montrond les Bains
PERCET Serge	Montrond les Bains
PICARD Christian	Bellegarde en Forez
ROCHETTE Georges	Montrond les Bains

### Absent(s) excusé(s)

ABERLENC Christian – Saint André le Puy  
ACHARD Jean- Saint André le Puy  
GRANJON Vincent – Cuzieu  
MEUNIER David – Bellegarde en Forez  
OULION Emmanuel - Marclopt  
PHILIPPE Marie-France- Rivas  
POYADE Jean-Luc- Saint Laurent la Conche  
RASCLE Jean-François- Cuzieu

Délibération notifiée à :

Sous Préfecture-----  
 Trésor Public -----

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200861-20230109-CS23-01-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/01/2023

Affichage : 13/01/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



### Secrétaire élu(e) pour la session

PICARD Christian

## INTERETS COMMUNS

### OBJET : OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Président expose au Comité Syndical qu'en application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et jusqu'à l'adoption du budget 2023, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiements prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

De ce fait, M. le Président propose à l'assemblée délibérante que l'on autorise, avant le vote du budget primitif 2023, l'ouverture de crédits d'investissement par anticipation pour le service assainissement et d'abonder les programmes suivants :

N° de programme	Compte	Intitulé du Programme	Ouverture de crédits Exceptionnels
9951	2315	Travaux d'eaux usées- Cuzieu Bourgée Froide	100 000.00 €
45819952		Travaux d'eaux pluviales- Cuzieu Bourgée Froide	90 000.00 €
45819975		Travaux d'eaux pluviales- Bellegarde Entrée Est	20 000.00 €
TOTAL			210 000.00 €

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer.

Oùï et délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- ✳ Adoptent l'ouverture par anticipation des crédits de dépenses d'investissements pour le service assainissement tels qu'énoncés ci-dessus et conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ✳ Disent que les crédits ouverts seront repris au budget 2023.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Fait à Montrond les Bains, le 12 janvier 2023

Le Président,

Jacques LAFFONT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

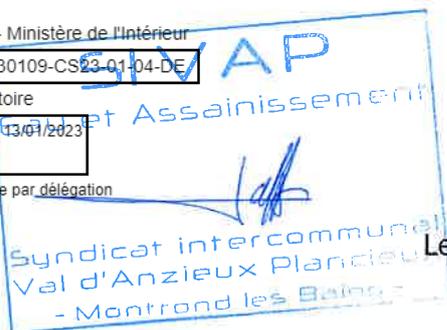
042-244200861-20230109-CS23-01-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/01/2023

Affichage : 13/01/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Le secrétaire de séance,  
Christian PICARD